

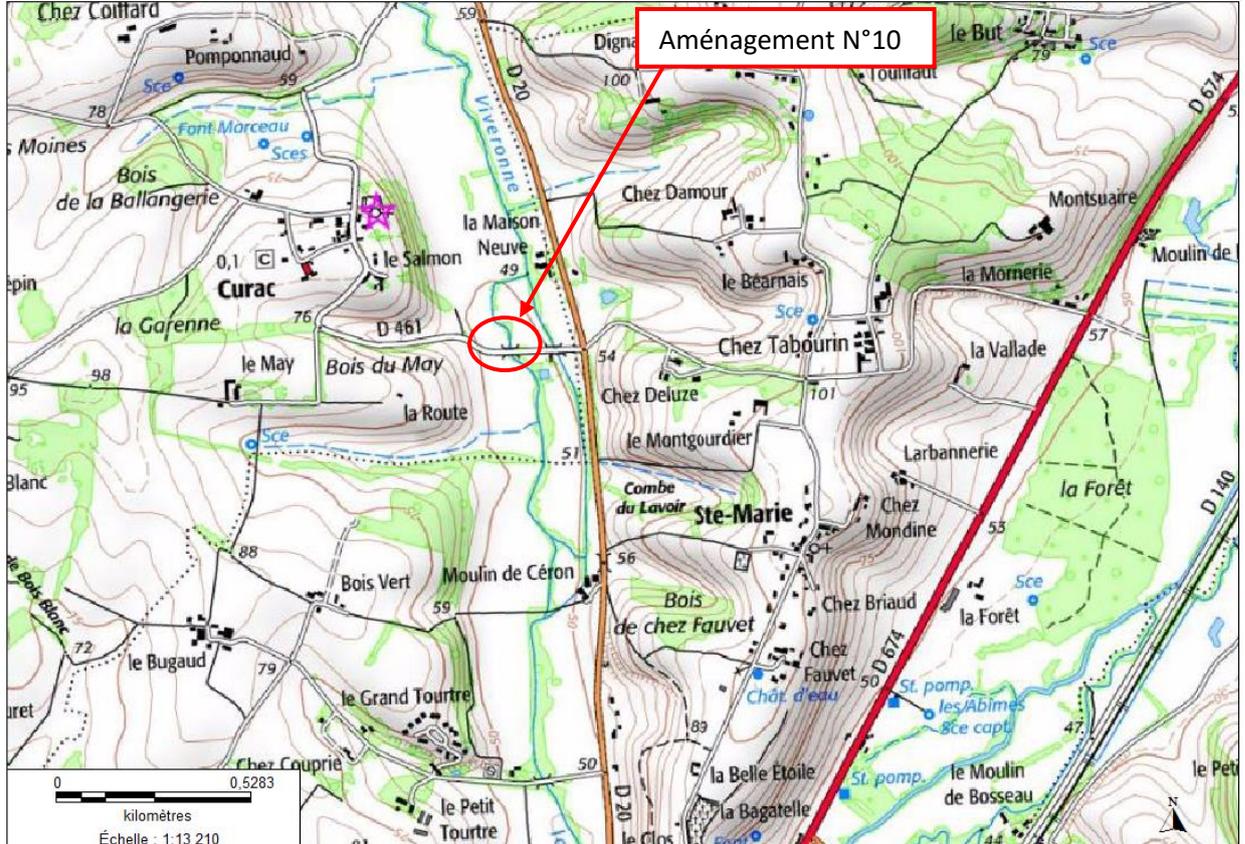
Ruisseau de la Viveronne

Fiche N°10

Maître d'ouvrage : SIAH des bassins Tude et Dronne Aval (16)

Date des travaux : Hiver 2015

Contact pour tout renseignement sur ce projet : Gaël PANNETIER 06.16.52.26.78



	Avant travaux	Après Travaux
Constat	Pont départemental avec des fosses en aval qui se sont créés. Hauteur de chute à rattraper : 40 cm + pente du lit du cours d'eau.	Le profil en long a été rectifié en val avec une pente < à 2%
Détermination des causes des dysfonctionnements et conséquences sur le milieu	Erosion régressive présente en aval du pont, caractéristique des cours d'eau recalibrés. Ouvrage d'art non franchissable une majeure partie de l'année.	La continuité écologique est assurée.
Distance depuis la confluence	3000 m	3000m
Objectifs à atteindre	Rendre cet ouvrage franchissable toute l'année à toutes les espèces.	Objectif atteint : ouvrage franchissable
Travaux à réaliser	Créer des bassins successifs à partir de 10 m en dessous du pont avec une pente < à 2 %. Préservation des fosses dans la mesure des possibilités techniques.	Création d'une rampe en aval : OUI Préservation des fosses : OUI Pente < à 2% : oui
Aspects administratifs	DIG en cours + déclaration de travaux	
Quantité et Coût estimatifs	105 t - galet remblai et blocs	Galet remblais : 60 t Bloc 300/600 : 60 t
Suivi n+1 et n+3	Basé sur IPR de 2010. Un partenariat de suivi sera proposé à la fédération de la pêche 16 pour 2016 – 2018 Répertoire d'exemples + suivi photo	

Avant travaux : vue de la chute depuis l'aval



Après travaux : vue de la chute depuis l'aval



Avant travaux : vue aval depuis le pont



Après travaux : vue aval depuis le pont



Pendant travaux, en assec, automne 2015



Après travaux Avril 2016



Après 2^{ème} rechargement Février 2017

